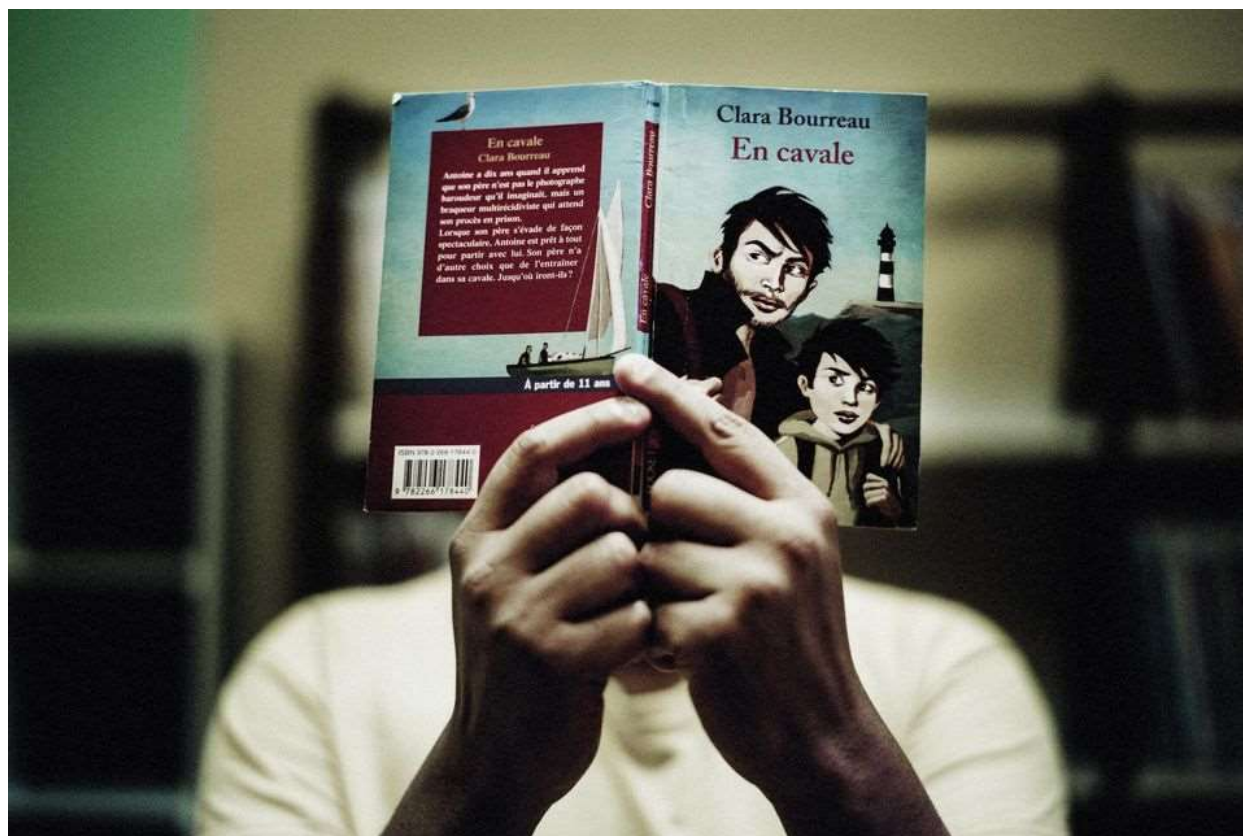


REPORTAGE

L'enfermement à livre ouvert

Par [Julie Brafman, envoyée spéciale à Châlons-en-Champagne \(Marne\)](#) — 8 novembre 2016 à 18:06



A la prison de Châlons-en-Champagne, le 7 octobre 2016.

Partant du principe que la culture favorise la réinsertion, le programme «Lire pour en sortir» vise à intéresser les détenus à la lecture en échange de réductions de peine.

Dans la salle aux murs jaune vif, l'écrivaine assise derrière le tableau Velleda s'éclaircit la gorge. «*Mon premier roman, Amazone, est une œuvre féministe. C'est l'histoire d'une jeune fille qui enlève une vieille dame d'une maison de retraite. Toutes les deux ont tué leur mari*», commence-t-elle, un peu gênée par l'incongruité de la scène. Son auditoire la fixe sans bruit. Quinze hommes de la

maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne (Marne) - prévenus ou incarcérés pour des peines inférieures à deux ans - installés en rang sur des chaises d'écolier. *«Ça se rapproche plus de la légitime défense ?»* réagit un détenu. Raphaëlle Riol, 35 ans, acquiesce sans trop de certitude. *«Il a l'air chouette, ce livre, avec du langage non censuré, c'est du vécu»*, ajoute le même homme à la voix grave après la lecture d'un extrait.

La romancière, par ailleurs enseignante dans un collège d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), effectue ce jour d'octobre sa première visite carcérale dans le cadre d'un atelier de l'association «Lire pour en sortir». *«Toute personne qui est en prison se réinvente d'une certaine façon et j'ai l'impression, en venant ici, d'incarner le monde de l'imaginaire»*, explique-t-elle. Dans cette salle de classe avec barreaux, devant ces visages au regard fatigué, elle ravive l'affaire Violette Nozière, célèbre parricide du XX^e siècle qui a inspiré son deuxième ouvrage. Une main se lève. L'homme vêtu d'un tee-shirt jaune où il est inscrit «service général» se présente comme *«le bibliothécaire de la prison»* tout en confessant qu'il *«n'aime pas beaucoup les livres»*. Léger instant de flottement. Mais le détenu enchaîne : *«J'ai bien envie de lire celui-là !» «Le bouquin, là, ce qui est relaté, c'est des anciens faits remis au goût du jour. Vous le mettez dans quelle catégorie ?»* questionne un homme au premier rang. *«Est-ce qu'il s'est bien vendu ?»* s'enquiert un autre.

Cycles thématiques

Le programme «Lire pour en sortir» a été initié en 2015 pour développer la lecture en prison et favoriser la réinsertion des détenus. L'idée est importée du Brésil où le dispositif «Reembolso a través de la lectura», créé en 2012, prévoit de réduire de quatre jours la peine d'un détenu pour chaque ouvrage lu. A l'été 2014, les avocats Alexandre Duval-Stalla (actuel président de l'association) et Vincent Ollivier (le trésorier), proposent à Hervé Gaymard, député LR de Savoie, et Jean-Frédéric Poisson, président du Parti chrétien démocrate (et actuel candidat à la primaire de la droite et du centre) de soutenir une déclinaison française, via un amendement au projet de loi sur la prévention de la récidive et l'individualisation des peines porté par la garde des Sceaux d'alors, Christiane Taubira. Il s'agit d'inscrire une réduction de la peine de *«cinq jours par livre lu et par mois d'incarcération»*.

«Nous sommes partis du constat que la culture, qui pour nous est l'un des moteurs de la réinsertion, reste absente des politiques pénales. Or la violence vient souvent de l'incapacité à mettre des mots sur les émotions», précise

M^e Ollivier. Le texte sera rejeté par le gouvernement et le groupe socialiste. Finalement, un amendement PS de la même veine mais dont la visée reste plus large emportera l'adhésion des sénateurs. L'article 721-21 du code de procédure pénale, entré en vigueur le 1^{er} octobre 2014, octroie ainsi des réductions de peine supplémentaires aux «*condamnés qui manifestent des efforts sérieux de réadaptation sociale [...] en justifiant de progrès réels dans le cadre d'un enseignement ou d'une formation, en s'investissant dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, en participant à des activités culturelles et notamment de lecture*».

«Lire pour en sortir» naît dans la foulée - essentiellement soutenu par des mécénats privés - et s'installe à la maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne en juillet 2015. Le programme a déjà été suivi par 279 détenus. Après un test pour évaluer leur niveau, les participants choisissent trois ouvrages parmi les 240 répartis en plusieurs cycles thématiques. Les «débutants» se voient tout de même proposer, entre autres, *De la brièveté de la vie* de Sénèque, *le Banquier anarchiste* de Fernando Pessoa, *Eloge de la lecture et de la fiction* de Mario Vargas Llosa, *Lettre au père* de Franz Kafka, *le Joueur d'échecs* de Stefan Zweig, *la Ferme des animaux* de Georges Orwell, ou encore *le Petit Prince* de Saint-Exupéry. Le cycle «découverte» permet de se familiariser avec Malraux, Gary, Suskind ou Kessel, celui «bande dessinée» offre une balade de *Blake et Mortimer* à Guy Delisle. Il y a aussi «les grands classiques» : *Madame Bovary*, *la Princesse de Clèves*, *le Père Goriot*, *Bel-Ami*, *la Chartreuse de Parme*... A Châlons, près de 7 200 euros ont été dépensés par l'association auprès de la librairie de la ville pour achalander les rayonnages.

«Ça m'extériorise»

Dans cette prison, l'une des plus vieilles de France, aux couloirs carrelés et aux vieilles portes en bois surmontées d'un œilleton, la majeure partie des détenus est âgée de 30 à 35 ans et purge une peine moyenne de quatre à cinq mois pour des infractions à la personne et aux biens. A., 32 ans, chauffeur de bus dans une institution pour enfants, incarcéré depuis le mois d'août, assure la permanence à la bibliothèque et joue les écrivains publics. De 8h45 à 10h50 puis de 14 heures à 17 heures, il accueille les détenus qui défilent, étage par étage. La plupart choisissent des romans policiers ou des mangas tandis que les conversations s'animent autour de l'actualité ou de la consultation du dictionnaire. A. a décidé de commencer le programme par *l'Arabe du futur* de Riad Sattouf, puis «*un livre un peu compliqué sur les différentes cultures et religions*» dont il a oublié

le titre et *le Petit Prince* : «*Il a bercé mon enfance.*» Sa préférence va pour le moment à Sattouf : «*On dirait moi petit, mes parents avec des difficultés, le Maghreb...*» Y., 33 ans, a rejoint le projet car «*la télé en cellule ça va cinq minutes mais on s'ennuie vite.*» Père de deux enfants de 8 et 12 ans, il raconte : «*J'ai lu le Petit Prince, qui est très bien. Ses aventures, son vol, son crash, tout ça... On rentre facilement dans le livre, j'étais fasciné.*»

Tous évoquent le programme comme quelques points de suspension dans un quotidien d'enfermement, une façon de briser la monotonie des journées. «*Ça m'extériorise un peu*», dit A. Pour R., 21 ans, qui devrait quitter sa cellule en décembre : «*Lire me permet d'oublier ma vie en détention, de passer le temps.*» Ce dernier cohabite avec trois autres détenus dont un amateur de science-fiction qui l'a convaincu de s'inscrire. Le jeune homme qui «*lisait rarement à part des BD comme Tintin et Spirou ou des romans sur les vampires et les loups garous*» s'apprête à tourner les pages de *20 000 Lieues sous les mers* de Jules Verne avant de s'attaquer à *l'Etrange Cas du docteur Jekyll et de M. Hyde*.

Voyager

«*Je dois avouer qu'au départ, je n'y croyais pas trop. Je me disais que les détenus n'allaient choisir que des bandes dessinées ou que ça ne les intéresserait pas*, relate Gaëlle Collin, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). *J'ai été très surprise par le succès du programme.*» Elle raconte avoir vu des prisonniers porter leur dévolu sur un pavé de Mandela ou du Balzac, d'autres demander que soient organisés des comités de lectures ou encore que les horaires de la bibliothèque soient étendus pour qu'ils puissent venir y lire au calme.

Une fois le livre achevé, les détenus remplissent des fiches qui sont ensuite annotées par des bénévoles du Secours catholique. «*Un style très poétique, [...] un vocabulaire très riche dont certains termes ne font malheureusement pas partie de mon vocabulaire et qui faute de dictionnaire sont restés sans définition*», écrit ainsi un détenu de Fresnes au sujet des *Histoires extraordinaires* de Poe. Il ajoute : «*Plonger dans ce genre d'histoire me fait voyager au-delà de cet univers carcéral dans lequel je me trouve et me permet de m'extraire de mes souvenirs cauchemardesques.*» La bénévole commente dans l'espace dédié : «*Lit d'une manière tout à fait étonnante pour quelqu'un qui jusque-là n'avait jamais lu un livre.*» Un autre détenu de Châlons écrit, au sujet de *Si c'est un homme*, de Primo Levi : «*Je retire de ce livre une histoire*

forte, émouvante et je suis sensible à cette page d'histoire qui n'aurait jamais dû exister.» Remarques de la bénévole : *«Résumé personnel émouvant et sincère.»* Le dispositif a pour l'instant été suivi par 11 détenus à Nice, 20 à Fresnes, 37 à Mont-de-Marsan et 14 à Versailles (soit au total 361). Il doit encore s'étendre. *«Je pense que les détenus s'engagent dans le programme pour bénéficier de réductions de peine mais ensuite ils se laissent prendre au jeu»*, insiste Gaëlle Collin. Tous font en tout cas le même lapsus : ils participent à «Lire pour S'en sortir».

[Julie Brafman envoyée spéciale à Châlons-en-Champagne \(Marne\)](#)